

LES CAYES DE SAINTE-LUCE

inventaire
COMMUNES DE
SAINTE-LUCE,
RIVIÈRE PILOTE
ET LE MARIN



> DESCRIPTION

Toute la côte méridionale (du morne Larcher à la pointe de Sainte Anne) est bordée par une plature récifale de 800 à 1000 mètres de largeur et immergée sous 2 à 10 mètres d'eau. Le tombant plonge jusqu'à des profondeurs pouvant atteindre 70 mètres (Battistini, 1978). D'un point de vue géomorphologique, on peut considérer ce récif comme un embryon de récif barrière (Bouchon et Laborel, 1986).

Les communautés benthiques sont très largement dominées par le corail vivant qui recouvre entre 56 à 71 % du substrat dur selon les secteurs. Ces taux sont, de loin, les plus élevés qui aient été mesurés en Martinique jusqu'à présent et sont les plus élevés des Antilles françaises. Le peuplement corallien est globalement en très bon état de santé : les macro algues brunes sont quasiment absentes et le peuplement algal est limité au développement d'un gazon très fin. Il présente une très forte richesse spécifique : trente six espèces ont été observées sur la seule pente externe, et cette liste n'est pas complète puisque les deux genres *Scolymia* spp. et *Agaricia* spp comprennent très certainement plusieurs espèces chacun.

Les autres organismes benthiques sont surtout représentés par des algues calcaires encroûtantes, qui jouent également un rôle important dans l'édification du récif. On note que les éponges sont peu représentées.

Le peuplement ichtyologique est constitué par 28 familles dont les majoritaires en nombre sont les Pomacentridae et les Labridae. La richesse spécifique est variable selon les secteurs (un minimum de 40 espèces et un maximum de 53 espèces), mais toujours supérieure à celle des autres sites Martiniquais. Sur l'ensemble des secteurs, 78 espèces ont été déterminées (liste non exhaustive).

Le caractère complexe de la structure récifale induit une diversité d'habitat et d'alimentation pour le peuplement ichtyologique. Celui-ci est très diversifié et abondant en densité numérique, avec pour chaque secteur étudié plus de 1000 individus rencontrés.

Cette portion du récif méridional apparaît ainsi comme une vaste zone sous-marine de grand intérêt écologique à l'échelle des Antilles françaises. La biodiversité importante et le caractère non altéré des récifs coralliens justifie le classement en ZNIEFF de catégorie 1 des sept platiers présents le long du littoral, numérotés d'ouest en est 0067/0001 à 0067/0007.

> INTÉRÊTS

Intérêts biologiques, paysagers, touristiques et économiques liés à la richesse des peuplements biologiques, à la diversité des écosystèmes et aux possibilités d'activités de découverte de la mer (bateaux à fond de verre, sports subaquatiques).

> MENACES

Les observations indiquent que les communautés benthiques se dégradent assez rapidement vers la côte (nécroses coralliennes plus importantes, développement de sargasses, recouvrement corallien plus faible). Ceci indique nettement une influence négative des apports côtiers probablement constitués à la fois des arrivées des rivières Pilote et Oman et des eaux usées en provenance des habitations ou des stations d'épuration qui s'égrainent le long de cette côte.



Crédit photo : P. Baslin

Cayes de Sainte-Luce

LES CAYES DE SAINTE-LUCE

inventaire
COMMUNES DE
SAINTE-LUCE,
RIVIÈRE PILOTE
ET LE MARIN



> MENACES (suite)

Une autre activité humaine potentiellement dégradante est la pêche (professionnels et plaisanciers) : braconnage dans le cantonnement, pose et/ou abandon d'engins de pêche qui provoquent des cassures sur les coraux, utilisation de mailles non réglementaires, etc..

A noter enfin la multiplication anarchique des corps-morts, tous sans autorisation officielle.



> PROPOSITIONS DE PROTECTION

- 1) Application effective de la législation : contrôler le développement des activités sur le bassin versant, limiter les apports de sédiments et de polluants.
- 2) Protection à long terme dans le but de limiter l'impact des activités humaines sur la zone : création d'une réserve, à définir en concertation avec les pêcheurs locaux.

